

t. 300-33 - CL/SMJ

Berne, le 21 mars 1990

Distribution: DFAE M. l'Ambassadeur F. Staehelin
 MM. R. Wilhelm, J.-F. Giovannini

M. l'Ambassadeur J.-P. Keusch
 M. le Ministre W. Gyger

OFAEE M. l'Ambassadeur P.-L. Girard
 MM. W. Jaggi, P. Kalas

OFEFP M. le Directeur Böhlen
 MM. A. Clerc, R. Cléménçon

Délégation suisse auprès OCDE
 M. l'Ambassadeur E. Roethlisberger
 M. A. Thalmann

Rapport concernant la réunion qui s'est tenue les
 15 et 16 mars 1990 à la Banque mondiale à Paris en
 vue de la création d'un Fonds pour l'Environnement global

Participants: - Banque mondiale, PNUD, PNUE
 (annexe 1) - 17 pays industrialisés (pour la Suisse:
 L. Currat, DDA)

Documents: - World Bank, Funding for global Environment,
 Discussion Paper, February 1990.
 - Note CL du 12/3/90 résumant les résultats de la
 discussion de préparation du 9/3/90 entre
 OFAEE/OFEFP/DDA.

A. PRINCIPAUX POINTS DE LA DISCUSSION à PARIS, 15-16/3/90

1. Définition: après quelque flou au cours du 1er jour de discussion, nous nous sommes rapidement mis d'accord: la Facilité ne financerait que les projets d'intérêt global (ozone, réchauffement, biodiversité, eau) à l'exclusion des projets d'intérêt national (déforestation, protection des sols, traitement des déchets locaux, etc.). Si un projet à 100% d'intérêt national a également un

impact sur l'environnement global, il n'entrerait pas en ligne de compte pour le financement par la nouvelle Facilité éventuelle. Si un projet est à 90% d'intérêt national et à 10% d'intérêt global (exemple: un projet industriel dont la nouvelle technologie, permettant d'éliminer les CFC, coûte 10% de plus que la technologie traditionnelle) le 10% du coût du projet pourrait être financé par la nouvelle Facilité.

2. La question du besoin de créer une nouvelle Facilité en faveur des PVD pour attaquer les problèmes d'environnement global.

A l'exception des USA et du Japon, toutes les délégations ont reconnu ce besoin (au moins à la fin du 2ème jour de discussion) étant donné que les PVD ne veulent pas s'endetter pour les projets d'intérêt global pour 2 raisons:

- urgence des projets d'intérêt national: emploi, santé, éducation, urbanisme, etc.
- les PVD considèrent que les problèmes globaux sont de la responsabilité des pays industrialisés.

Les USA et le Japon pensent que les instruments existants devraient suffire.

3. Facilité multilatérale ou cofinancement?

A l'exception des USA et du Japon, et peut-être de la Grande-Bretagne, toutes les délégations reconnaissent la nécessité d'une Facilité multilatérale qui serait au centre du système (Core funding facility) et qui coordonnerait les contributions multi-bilatérales, dont l'importance est reconnue par tous.

4. Quelles conditions financières?

La grande majorité des délégations s'accordent à penser que les pays IDA devraient obtenir des fonds non-remboursables et que les pays IBRD devraient pouvoir emprunter à des conditions concessionnelles pour les projets d'intérêt global, par exemple conditions IDA. Le taux n'a pas été discuté mais il ne fait pas de doute qu'il devra être suffisamment concessionnel pour inciter les pays à emprunter pour des projets d'intérêt global. Les pays "non-IDA" et "non-IBRD" n'auraient pas accès à la Facilité.

5. Ozone seulement?

La grande majorité des pays pensent que la Facilité devrait également pouvoir financer des projets liés au réchauffement de l'atmosphère, à la biodiversité ou à la qualité des eaux, même si le dossier ozone est plus avancé, étant donné la similarité des problèmes. D'autres dossiers d'intérêt global pourraient être ajoutés (pour autant qu'ils présentent les mêmes caractéristiques que les 4 premiers) avec l'approbation des pays donateurs.

6. Rôle PNUD/BM/PNUD

Toutes les délégations ont reconnu l'avantage comparatif de ces 3 institutions et l'importance d'une collaboration étroite entre les 3:

- UNEP: conception globale et conseiller technologique et scientifique;
- WB: gestion de la Facilité et des cofinancements;
- PNUD: assistance technique.

7. Caractère pilote pour 1991-93: reconnu par tous.

8. Montant de la Facilité 1991-93: Le papier de la BM mentionne un chiffre de \$ 400-800/an pour la période 1991-93. Une enquête récente plus détaillée auprès des départements géographiques de la BM montre que ce chiffre pourrait être dépassé et atteindre \$ 3 milliards pour 1991-93. Lors de la discussion à Paris, la majorité des délégations se sont mises d'accord pour dire que le chiffre devrait être crédible pour les PVD, et que nous devons définir l'ordre des priorités de façon à pouvoir adapter le nombre de projets financés aux disponibilités financières.

9. Contributions volontaires ou burdensharing?

Il n'y a pas eu consensus à ce sujet, les USA et le Japon excluant pratiquement le burdensharing, la plupart des autres pays proposant le burdensharing. Le Japon s'est déclaré favorable à des cofinancements.

10. Arrangements institutionnels

A ce stade de la discussion, 4 arrangements sont envisagés mais restent encore à discuter en détail:

- 4 -

- arrangement PNUE/BM/PNUD sur leur mode de collaboration;
- réunion des donateurs (2 fois par an);
- comité consultatif avec les PVD et les ONG;
- "advisory committee" pour les questions scientifiques.

B. POSITION SUISSE EXPRIMEE A PARIS 15-16/3/90

Comme les autres délégations, la Suisse s'est exprimée à titre préliminaire:

- Besoin de créer une nouvelle Facilité en faveur des PVD pour attaquer les problèmes d'environnement global.
- Facilité multilatérale en ce qui concerne les "Core activities".
- Conditions financières non-remboursables aux pays IDA, taux concessionnel pour les pays IBRD. Rétrocession des fonds cependant à l'emprunteur final au taux du marché.
- Facilité devrait couvrir les 4 domaines mentionnés dans la proposition BM et d'autres domaines éventuels présentant les mêmes caractéristiques, avec l'approbation des pays donateurs.
- Avantage comparatif important pour PNUE/BM/PNUD.
- Importance du caractère pilote de la Facilité pour 1991-93.
- Montant de la Facilité devrait être crédible.
- Importance de définir de façon précise et restrictive les activités qui pourraient être financées par la Facilité, de façon à ce que les activités à financer ne dépassent pas les fonds disponibles.

Autres avantages d'être précis et restrictif:

- o démontrer que nous ne voulons pas créer une Facilité qui fasse double-emploi avec d'autres;
 - o en nous limitant strictement aux questions d'intérêt global, il est possible que nous puissions obtenir des fonds en dehors de l'APD.
- Objectif est burdensharing étant donné l'intérêt global. Si, dans la phase pilote, nous n'arrivons pas à réunir les conditions du burdensharing, nous devrions néanmoins démarrer pour autant qu'il y ait un grand nombre de pays participants et pas seulement quelques-uns.

- Arrangements institutionnels: comme dans A10 ci-dessus
- Facilité ne devrait pas s'occuper des "debt for nature swaps".

C. PROCHAINE ETAPE

- BM révisé le "Position paper" de février 1990
- Soumission au Development Committee du 8/5/90.


L. Currat

Annexe 1 : Liste des participants

cc: DAN, CP, RAE, PA/RH/RXD/ESR, HZ/FMA, HRO/IK, EZ

~~FF:~~
Woher ist die Info
von BAWI?

Funding for the Global Environment
March 15-16, 1990

4

GERMANY (Ctdn.)

Mrs. Schudszeara
Ministry of Environment

Mr. Hermann
Ministry of Finance

Mr. Wolfgang Buch
Advisor
Permanent Delegation to the OECD

ITALY

Mr. Giuseppe Maresca Head of Delegation
First Director
Ministry of the Treasury

Mr. Bruno Mangiatordi
Assistant
Office of the Executive Director
The World Bank

Mr. Francesco Sirabo
Technical Expert
Development Cooperation Department
Ministry of Foreign Affairs

JAPAN

Mr. Junichi Yonezawa Head of Delegation
Deputy Director General
International Finance Bureau
Ministry of Finance

Mr. Kazuya Murakami
Deputy Director
Development Institutions Division
International Finance Bureau
Ministry of Finance

Mr. Mashio Takahashi
Deputy Director
Development Policy Division
International Finance Bureau
Ministry of Finance

Mr. Akihiko Tanaka
Deputy Director
Research and Programming Division
Economic Cooperation Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Funding for the Global Environment
March 15-16, 1990

6

NORWAY (Ctdn.)

Mr. Svein Aass
Advisor
North/South Department

Mr. Trond Folke Lindberg
Executive Officer
Department of Multilateral
Development Cooperation

Mr. Rolf Selrod
Advisor, International Department
Ministry of Environment

SPAIN

Mr. Fernando Lanzas Head of Delegation
Secretario General Tecnico
Ministerio de Economia y Hacienda

Mr. Roman Martin
Secretario General del Medio Ambiente
Ministerio de Economia y Hacienda

SWEDEN

Mr. Lennart Bage Head of Delegation
Director
Department for Development Cooperation
Ministry for Foreign Affairs

Ms. Gerd Johnsson
Head of Section
Department for Development Cooperation
Ministry for Foreign Affairs

Mr. Anders Bengtson
First Secretary
Department for Development Cooperation
Ministry for Foreign Affairs

Mr. Hakan Emsgard
Head of Section
Ministry of Finance

SWITZERLAND

Mr. Louis Currat Head of Delegation
Division Chief
Swiss Development Corporation

Funding for the Global Environment
March 15-16, 1990

7

UNITED KINGDOM

Mr. Robert M. Ainscow Head of Delegation
Deputy Secretary
Overseas Development Administration

Mr. A. J. Bennett
Under Secretary
Natural Resources and Environment Department
Overseas Development Administration

Mr. M. A. Power
Head
International Financial Institutions
Department
Overseas Development Administration

Mr. P. Ward
Desk Officer
Department of the Environment

UNITED STATES

Mr. E. Patrick Coady Head of Delegation
Executive Director
The World Bank

Mr. Timothy Atkeson
Assistant Administrator
Office of International Activities
Environmental Protection Agency

Mr. Andrew Sens
Director
Office of Environmental Affairs
U. S. Department of State

Ms. Anna S. Quandt
Environmental Policy Coordinator
Multilateral Development Bank
Projects Program and Policy
Coordination Bureau
U.S. Agency for International Development

Mr. Nelson Coar
International Economist
Office of Multilateral Development Banks
U.S. Treasury Department

